
Programme de Formation

DEVELOPPER SES RESSOURCES AVEC LES DROITS D'AUTEURS ET DROITS VOISINS

Organisation

Durée : 30 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Artistes (auteurs, compositeurs, interprètes)
- Développeurs de projets (manager, éditeur, producteur...)



Objectifs pédagogiques

1. Maîtriser le principe des droits d'auteur et des droits voisins
2. Comprendre la monétisation que procurent ces droits
3. Savoir identifier les partenaires pour collecter ses droits
4. Pouvoir mettre en place des solutions pour augmenter ses droits



Description

L'objectif crucial est de maîtriser les mécanismes des droits d'auteur et des droits voisins, en comprenant pleinement comment ces droits influent sur les revenus dans le contexte des projets musicaux actuels.

Les droits voisins, attribués à l'interprète et au producteur, ainsi qu'aux auteurs, compositeurs et éditeurs via des circuits distincts, sont des sources essentielles de ressources et de monétisation. La formation se concentre sur la compréhension des outils de gestion nécessaires pour recevoir, réclamer et vérifier ces droits.

Que ce soit de manière autonome ou dans le cadre de contrats tels que l'édition, la production ou la gestion, elle présentera des solutions adaptées à chaque situation, en exploitant les outils contemporains disponibles.



Prérequis

Avoir une activité dans la création musicale et sa commercialisation.



Modalités pédagogiques

L'ensemble de la formation se déroule en présentiel, collectif, synchrone. Les activités d'apprentissage sont essentiellement actives sous forme de travaux pratiques, brainstorming, travaux de groupe, études de cas.



Moyens et supports pédagogiques

Les apprenant-es disposent de

- 1 salle de conférence avec projection,
- Mise à disposition de support d'étude (contrat type, tableau de production...).

Accès au réseau professionnel,

Partenariat avec la plupart des lieux de diffusion de spectacles du Valenciennois et de la région,



Modalités d'évaluation et de suivi

- Feuille de présence
- Attestation de suivi